



facture cantine trimestre janvier-mars 2021

publié le 19/03/2021

Pour information, les factures de cantine ont été éditées et transmises par mail le 08 mars.

Pour rappel, la date limite de paiement, pour ceux qui n'ont pas opté pour le prélèvement automatique, a été fixée au 22 mars.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.